



Paris, le 7 avril 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### DÉPLOIEMENT DU PASS SPORT

---

Le 13 mai 2019, nous lançons publiquement l'idée d'un Pass Sport, dispositif axé sur les 14-20 ans et bâti pour encourager l'accès au sport des publics défavorisés, lutter plus efficacement contre le décrochage sportif et parer à la sédentarité croissante de nos jeunes. Nous développons alors la notion de « pandémie » de la sédentarité.

Cet outil, construit sur une aide financière ambitieuse (crédit de 500 euros par jeune) apportée à la prise de licence et à l'achat de matériel, visait à dynamiser le développement de la pratique sportive, enjeu de santé publique hissé, dans le cadre de la préparation aux JOP de 2024, en véritable objectif national : l'augmentation de 3 millions du nombre de pratiquants en France. Notre but était de toucher, à terme, l'ensemble d'une classe d'âge, représentant environ 800 000 jeunes pour un budget de 400 millions d'euros.

Le 17 novembre dernier, le Président de la République reprenait et rabotait notre proposition en annonçant la mise en œuvre d'un « coupon-sport » en 2021, sans que les débats budgétaires consécutifs à son intervention n'aient permis d'aboutir à la sanctuarisation financière du dispositif.

À ce stade, trop d'inconnues persistent et ce qui semble se dessiner nous inquiète largement. L'exécutif a retenu une acception minimaliste du Pass Sport susceptible de créer de fortes frustrations. Le dispositif envisagé est clairement sous-dimensionné : une enveloppe de seulement 100 M€ serait débloquée pour financer ce coupon d'un montant compris entre 50 et 80 euros valable pour la seule prise de licence et qui concernerait les jeunes âgés entre 6 et 16 ans sous condition de ressources, soit 1,8 millions de jeunes.

Sont ignorés tout le public lycéen et les étudiants, qui se trouvent pourtant dans une situation de grande précarité financière et de détresse physique et mentale.

Nous sollicitons l'inscription de 250 millions d'euros dans la loi de finances rectificative de juin financé par le relèvement des plafonds des taxes affectées (Paris en ligne et Française des Jeux).

Nous attendons du Gouvernement que des précisions puissent être apportées et des décisions prises afin de lancer sans délai le déploiement de ce Pass : inscription de son financement la loi ; détail des publics visés (âge, situation géographique et sociale...) et de l'objet (aide circonscrite à la prise de licences ou étendue à d'autres champs) ; affinage de son mode de gestion ; garantie quant à sa pérennité ; organisation de sa mise en œuvre et de sa montée en puissance...

Par ailleurs, le partenariat envisagé avec les collectivités territoriales volontaires constitue un véritable enjeu pour la réussite du dispositif.

Nous souhaitons être rapidement rassurés sur la volonté et la capacité du Gouvernement à prendre ses responsabilités et à assumer l'ambition affichée par une procédure lisible et facilement accessible.

**Régis JUANICO**

Député de la Loire

Co-Président du GT sur les JOP de Paris en 2024

**Jean-Jacques LOZACH**

Sénateur de la Creuse

Rapporteur pour avis du budget des Sports